

















# Procedure file

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	En attente de la décision de la commission parlementaire
Instrument visant à renforcer l'industrie européenne de la défense au moyen d'acquisitions conjointes	
Sujet 3.40.09 Industrie de la défense et de l'armement 6.10.02 Politique de sécurité et de défense commune (PSDC); UEO, OTAN	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission conjointe à fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<b>AFET</b> <a href="#">Affaires étrangères</a>		08/12/2022
		 <a href="#">GAHLER Michael</a>	08/12/2022
		 <a href="#">KRASNODEBSKI Zdzisław</a>	
		Rapporteur(e) fictif/fictive	
		 <a href="#">SKYTTEDAL Sara</a>	
		 <a href="#">YONCHEVA Elena</a>	
		 <a href="#">ZORRINHO Carlos</a>	
		 <a href="#">RIQUET Dominique</a>	
		 <a href="#">TUDORACHE Dragoş</a>	
		 <a href="#">DALUNDE Jakop G.</a>	
		 <a href="#">NEUMANN Hannah</a>	
		 <a href="#">BONFRISCO Anna</a>	
		 <a href="#">MARIANI Thierry</a>	
		 <a href="#">KRASNODEBSKI Zdzisław</a>	
		 <a href="#">BOTENGA Marc</a>	
		 <a href="#">WALLACE Mick</a>	

Conseil de l'Union européenne Comité économique et social européen	<b>ITRE</b> <a href="#">Industrie, recherche et énergie</a>	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	<b>BUDG</b> <a href="#">Budgets</a>		 <a href="#">RESSLER Karlo</a>	13/09/2022
	<b>IMCO</b> <a href="#">Marché intérieur et protection des consommateurs</a> (Commission associée)		 <a href="#">IJABS Ivars</a>	29/11/2022
	<b>CONT</b> <a href="#">Contrôle budgétaire</a>		 <a href="#">HOHLMEIER Monika</a>	11/10/2022

### Evénements clés

19/07/2022	Publication de la proposition législative	<a href="#">COM(2022)0349</a>	Résumé
12/09/2022	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 1ère lecture		
15/12/2022	Annonce en plénière de la saisine des commissions associées		
19/01/2023	Annonce en plénière de la saisine d'une commission jointe		

### Informations techniques

Référence de procédure	2022/0219(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Règlement
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 173-p3; Règlement du Parlement EP 57; Règlement du Parlement EP 58
Consultation obligatoire d'autres institutions	<a href="#">Comité économique et social européen</a>
Etape de la procédure	En attente de la décision de la commission parlementaire
Dossier de la commission parlementaire	CJ42/9/11064

### Portail de documentation

Document de base législatif	<a href="#">COM(2022)0349</a>	19/07/2022	EC	Résumé
Comité économique et social: avis, rapport	<a href="#">CES3971/2022</a>	21/09/2022	ESC	
Projet de rapport de la commission	PE740.720	18/01/2023	EP	

## Instrument visant à renforcer l'industrie européenne de la défense au moyen d'acquisitions conjointes

OBJECTIF : mettre en place l'instrument visant à renforcer l'industrie européenne de la défense au moyen d'acquisitions conjointes.

RÔLE DU PARLEMENT EUROPÉEN : le Parlement européen décide conformément à la procédure législative ordinaire et sur un pied d'égalité avec le Conseil.

CONTEXTE : l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 et le conflit armé en cours en Ukraine marquent le retour d'une guerre de haute intensité et d'un conflit territorial en Europe, nécessitant une augmentation significative de la capacité des États membres à combler les lacunes les plus urgentes et les plus critiques, en particulier celles exacerbées par le transfert de produits liés à la défense vers l'Ukraine.

Les chefs d'État ou de gouvernement de l'Union, réunis à Versailles le 11 mars, se sont engagés à «renforcer les capacités de défense européennes» à la lumière de l'agression militaire russe contre l'Ukraine. La déclaration de Versailles indique notamment que les États membres devraient i) augmenter leurs dépenses en matière de défense; ii) intensifier la coopération grâce à des projets conjoints; iii) remédier aux insuffisances et atteindre les objectifs en matière de capacités; iv) stimuler l'innovation, notamment au moyen de synergies civiles/militaires; et v) renforcer et développer l'industrie de la défense de l'Union, y compris les PME.

Si la coopération présente plusieurs avantages manifestes (amélioration de l'interopérabilité, réduction des coûts unitaires et du coût de la maintenance), les États membres de l'Union continuent d'acquérir des systèmes de défense de manière essentiellement nationale. Selon les données de défense de l'Agence européenne de défense (AED) pour 2020, les États membres de l'Union n'ont investi que 4,1 milliards de euros dans des passations de marchés collaboratives pour des équipements de défense (11% de leurs dépenses totales), soit une baisse de 13% par rapport à 2019). Ce chiffre est nettement inférieur au seuil de 35% sur lequel les États membres se sont engagés.

La fragmentation du marché de la défense du côté de la demande se traduit par une série de problèmes et d'inefficacités, y compris du côté de l'offre, tout en augmentant les coûts de maintenance d'une multitude de systèmes différents. Il y a donc lieu d'encourager les acquisitions conjointes. La situation actuelle exige une intervention politique au niveau de l'Union afin d'améliorer le niveau de coopération en encourageant la coopération financière entre les États membres dans le cadre des procédures de passation de marchés dans le domaine de la défense.

CONTENU : la proposition vise à mettre en place un instrument à court terme destiné à renforcer la collaboration des États membres lors de la phase de passation de marchés dans le domaine de la défense. L'instrument visera à inciter les États membres à mener des actions collaboratives et, en particulier lorsqu'ils passent des marchés afin de combler ces lacunes, à le faire conjointement, en augmentant le niveau d'interopérabilité et en renforçant et en réformant leurs capacités industrielles de défense.

L'instrument contribuera à renforcer et à développer la base industrielle de défense de l'Union afin de lui permettre de combler les lacunes industrielles par rapport aux besoins les plus urgents et les plus critiques en matière de produits liés à la défense, en particulier ceux qui sont révélés ou exacerbés par la réaction à l'agression russe contre l'Ukraine.

L'instrument proposé est cohérent avec les initiatives collaboratives de l'Union en matière de défense, comme celles qui existent dans le cadre du Fonds européen de défense (FED) et de la coopération structurée permanente (CSP), et permet des synergies avec d'autres programmes de l'Union. L'instrument est pleinement cohérent avec l'ambition de la boussole stratégique. Il faudra, pour en bénéficier, que les marchés publics conjoints soient passés avec des entités juridiques qui sont établies dans l'Union ou dans des pays associés et qui ne sont pas soumises au contrôle de pays tiers non associés ou d'entités de pays tiers non associés.

L'instrument reprend l'approche du FED en ce qui concerne l'interdiction de soutenir des biens ou des services, prohibés par le droit international applicable, ou des armes létales autonomes ne permettant pas un contrôle humain significatif sur les décisions de sélection et d'engagement prises dans le cadre de frappes visant des êtres humains.

L'enveloppe financière pour l'exécution de l'instrument pour la période allant de l'entrée en vigueur du règlement au 31 décembre 2024 est établie à 500 millions d'EUR en prix courants.

Transparence				
KRASNOD?BSKI Zdzis?aw	Rapporteur(e)	ITRE	19/10/2022	European Commission
SKYTTEDAL Sara	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	01/11/2022	Säkerhets- och försvarsföretagen (SOFF)
RIQUET Dominique	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	07/11/2022	SAFRAN
SKYTTEDAL Sara	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	08/11/2022	Saab AB
KRASNOD?BSKI Zdzis?aw	Rapporteur(e)	ITRE	10/11/2022	Aerospace, Security and Defence Industries Association of Europe
KRASNOD?BSKI Zdzis?aw	Rapporteur(e)	ITRE	05/12/2022	Defence Joint Procurement Task Force
KRASNOD?BSKI Zdzis?aw	Rapporteur(e)	ITRE	06/12/2022	European Commission
SKYTTEDAL Sara	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	07/12/2022	Saab AB
KRASNOD?BSKI Zdzis?aw	Rapporteur(e)	ITRE	07/12/2022	European Defence Agency

KRASNOD?BSKI Zdzis?aw	Rapporteur(e)	ITRE	07/12/2022	Permanent Representation of Poland to the EU
KRASNOD?BSKI Zdzis?aw	Rapporteur(e)	ITRE	12/12/2022	Permanent Representation of Estonia to the EU
KRASNOD?BSKI Zdzis?aw	Rapporteur(e)	ITRE	23/12/2022	Polish Armament Agency Ministry of Defence of Poland
IJABS Ivars	Rapporteur(e)	IMCO	12/01/2023	Boeing International Corporation - Belgium Branch Office AmCham Brussels GE Aerospace
SKYTTEDAL Sara	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	12/01/2023	AmCham
KRASNOD?BSKI Zdzis?aw	Rapporteur(e)	ITRE	20/01/2023	General Electric Company
ZORRINHO Carlos	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	25/01/2023	C&V CONSULTING
RIQUET Dominique	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	25/01/2023	Défense Conseil International
IJABS Ivars	Rapporteur(e)	IMCO	25/01/2023	NATO
KRASNOD?BSKI Zdzis?aw	Rapporteur(e)	ITRE	25/01/2023	NATO
SKYTTEDAL Sara	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	26/01/2023	FN Herstal
KRASNOD?BSKI Zdzis?aw	Rapporteur(e)	ITRE	26/01/2023	Permanent Representation of Sweden
KRASNOD?BSKI Zdzis?aw	Rapporteur(e)	ITRE	30/01/2023	MBDA
KRASNOD?BSKI Zdzis?aw	Rapporteur(e)	ITRE	01/02/2023	Mission of the United Kingdom to the EU
ZORRINHO Carlos	Rapporteur(e) fictif/fictive	ITRE	02/02/2023	Sweden's Presidency of the Council
GRUDLER Christophe	Membre	27/10/2022	DASSAULT AVIATION	